PROJET PEDAGOGIQUE 2023/2024

Le Centre Aéré Moulin d'Arrousets est une structure qui répond à des besoins importants pour les parents : besoins de garde, d'éducation, d'apprentissage, de loisirs collectifs dans un cadre sécurisant et sécurisé pour les enfants. L'équipe pédagogique sollicite l'enfant pour qu'il exprime ses envies et ses choix et les partage avec les autres. Elle doit aussi l'aider à se construire et l'amener à devenir acteur de ses moments de loisirs. Le projet pédagogique est un support qui pourra évoluer au fil de l'année suivant les besoins, les envies des enfants et de l'équipe pédagogique.

1) DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

Nature de l'accueil : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Adresse : 20 rue Arcondau 64100 Bayonne

Tel / Mail : 05.59.55.72.90 / secretariatarrousets@yahoo.fr

Organisateur : Patronage Laïque des Petits Bayonnais

Horaires : 7h30 à 18h30 **/ Ages des enfants** : 3 à 15 ans

2) EQUIPE PÉDAGOGIQUE

EQUIPE D'ANIMATION
Guyot Julien : animateur 9 / 15 ans
Carles Ming-Hui : animatrice 7/ 8 ans
Caplat Ilyas : animateur 7 / 8 ans
Gillot Vincent : animateur 7 / 8 ans
Guerreiro Antony : animateur 6 ans
Couard Lucie : animatrice 5 ans
Lapert Kevin : animateur 5 ans
Doussau De Guyonnet Thomas : animateur 5 ans
Merle Patxi : animateur 4 ans
Ribeiro Dias Debora : animatrice 4 ans
German Maeva : animatrice 3 ans
San Sebastien Gabriel : animateur 3 ans
Laffont Antony : animatrice 3 ans
EQUIPE ADMINISTRATIVE
Leste Christine : Secrétaire
Letellier laetitia : Econome
EQUIPE DE SERVICE/ CUISINE
Saidi Malika : Agent de service
Trabelsi Hanen : Agent de service / Aide cuisinière
Bah Mariama : Agent de service
Haudry Christian : Cuisinier
DIRECTION
Taillefer Loubna : Directrice Centre Aéré

3) PROJET ÉDUCATIF FRANCAS

Il est le projet éducatif de référence du Patronage Laïque des Petits Bayonnais.

LES VALEURS

Ce sont toutes les valeurs indissociables de la dignité de tout être humain : l'égalité des droits et des devoirs, la justice, le respect mutuel, la liberté, l'autonomie, la solidarité, la responsabilité, la démocratie, la paix,… C'est aussi la laïcité définie comme étant le respect de la personne humaine et de ses droits et notamment comme étant le respect de la personne enfantine qu'il importe de protéger contre toute exploitation de sa vulnérabilité.

LA FINALITE

Le projet éducatif des Francas intègre deux données importantes :

Dans le processus de développement de la personne humaine, l'enfance est une période déterminante. La participation active de la personne, quel que soit son âge, est indispensable à son développement.

La finalité du projet des Francas s'exprime donc ainsi : *"Avec les enfants et les jeunes d'aujourd'hui, vers l'homme et le citoyen le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible".*

LES OBJECTIFS

Trois objectifs fondamentaux se dégagent :

1. Favoriser dès l'enfance, le développement harmonieux de la personne, le développement physiologique, le développement psychomoteur, le développement affectif, le développement intellectuel, sachant que chacun interfère avec les autres.

2. Favoriser dès l'enfance, l'accession de la personne à son autonomie, c'est à dire à la capacité de déterminer par soi-même ses actes et ses comportements et de les mettre soi-même en œuvre, en toute responsabilité, compte tenu des contraintes de l'environnement.

3. Contribuer, dès l'enfance, à la formation du citoyen (personne sociale), à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'entraînement à la vie démocratique, à la compréhension et au respect des autres.

Le projet éducatif des Francas vise donc à permettre aux enfants et aux jeunes des milieux les plus divers :

- De participer à des activités individuelles et collectives adaptées à leur âge, répondant à leurs intérêts et à leurs besoins.
- D'accéder aux connaissances, aux techniques et aux formes d'expression les plus variées possibles.
- De constituer, de développer et d'entretenir leur bagage culturel et d'apprendre à se cultiver.
- De se confronter aux réalités de l'environnement matériel et humain.

- D'investir leurs connaissances dans des réalisations individuelles et collectives.
- De participer activement à l'élaboration et à la réalisation de projets collectifs divers.
- D'assumer, selon leurs compétences acquises, des responsabilités et des rôles variés, dans des communautés différentes.
- De participer activement à l'élaboration, à l'actualisation, à la mise en vie et au contrôle des règles de vie de diverses collectivités.

5) OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

THÈME : ART ET SPORT

Objectifs pédagogiques :

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT ET L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT, DU JEUNE, PAR LE JEU ET L'ACTIVITÉ DANS LE RESPECT DE SES RYTHMES ET DE SES BESOINS

FAVORISER L'AUTONOMIE ET LE SENS DES RESPONSABILITÉS

FAVORISER LA MIXITÉ SOUS TOUTES SES FORMES

(CULTURELLE, SOCIALE…)

AMENER LES ENFANTS ET LES JEUNES A DECOUVRIR LEUR TERRITOIRE

SENSIBILISER LES ENFANTS ET LES JEUNES A LA NOTION DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'ECO-CITOYENNETÉ

Objectifs opérationnels :

Proposer des activités variées sur les différentes formes d'art et sport

Mettre en place un environnement favorisant l'expression artistique de l'enfant

Permettre à l'enfant et au jeune de découvrir un panel d'activités sportives innovantes

Faire en sorte que l'enfant soit acteur de son temps de loisirs.

Développer le sens de l'adaptation, le sens critique, l'expression , la créativité et la mixité.

Mettre en place des rituels qui permettent de donner des responsabilités à l'enfant.

Apprendre la tolérance, la laïcité et le respect d'autrui.

Faciliter l'apprentissage de la vie en collectivité.

Etre acteur dans la vie de la structure.

Soutenir et développer l'implication des familles.

Etre dans l'acceptation de tous par tous.

Proposer des sorties culturelles en lien avec le thème

Mettre en place des activités à l'aide d'intervenants spécialisés

Maintenir le tri sélectif au sein de la structure, le soin aux animaux, le potager.

Utiliser des objets du quotidien pour créer de nouveaux supports d'activités.

Proposer des animations ludiques et éducatives autour des éco gestes.

Développer des animations innovantes en lien avec notre projet autour de l'environnement.

6) ACTIVITÉS

La qualité éducative des activités tient compte :

- du respect des rythmes et des besoins de l'enfant,

- de la pertinence de l'organisation des activités.

Notre rôle est de proposer des loisirs éducatifs dans un cadre respectueux de la législation et garantissant la sécurité morale, physique et affective des enfants et des jeunes. Nous souhaitons favoriser la découverte d'activités innovantes et l'implication des enfants et des jeunes dans leur organisation. L'équipe d'animation veille à offrir aux enfants et aux jeunes la plus grande variété d'activités possibles : activités de découverte, manuelles, sportives et de loisirs tout en prenant en compte les envies des enfants via des temps d'expression.

7) LA RÉPARTITION DES TEMPS D'ACTIVITÉS ET DE REPOS

OBJECTIFS	MOYENS
ACCUEIL DANS LES LIEUX DE REFERENCE DE 7H30 A 9H30	
Accueil des enfants dans le lieu de Référence par tranche d'âge. Permettre aux enfants d'avoir des rythmes différenciés.	Arrivées échelonnées
Contrôler les présences	Fiche d'appel (pointage), ce moment peut être fait sous forme de jeu
Échanger/informer/Donner confiance	Accueil des parents et enfants
Sécuriser l'accueil	Liste des enfants dans les lieux de vie, vigilance des équipes
Travailler la qualité de l'accueil, apporter du réconfort, favoriser les échanges	Etre accueillant via la mise à disposition, l'aménagement des lieux de vie, l'écoute et l'attention portée aux enfants
ACTIVITÉS 9H30 A 11H45 (4 ANS A 15 ANS) / ACTIVITÉS 9H30 A 11H15 (3 ANS)	
S'assurer de tout mettre en œuvre dans l'intérêt de l'enfant, assurer la sécurité physique et morale de tous, favoriser l'épanouissement	Mise en place d'activités en lien avec les projets d'équipe
Permettre aux enfants d'exprimer leurs besoins Favoriser des temps calmes avant le repas	Mise en place de temps d'expression Utilisation de la bibliothèque Mise en place de pôles de jeux
REPAS 11h30 - 12h30 (3 ANS) / 12h00 – 13h00 (4 / 15 ANS)	
Contribuer à l'hygiène	Lavage des mains
Réguler, faire découvrir les mets, ne pas forcer les enfants, engager à la convivialité	Partage du repas en présence des animateurs : 1 par table de 8
Responsabiliser et développer l'autonomie et favoriser l'apprentissage	Les enfants participent au service du repas. Les enfants se servent et mangent sans l'assistance de l'adulte, sauf quand ils rencontrent trop de difficultés.

TEMPS DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL pour les enfants de plus de 6 ans 13h00 - 14h30	
Respecter les rythmes de chacun, dégager du temps libre	Les animateurs doivent jouer, laisser à jouer et/ou jouent avec les enfants
TEMPS CALME (4 A 5 ANS) 13h00 – 14h30	
Permettre aux enfants d'avoir des rythmes différenciés.	L'animateur propose un temps de repos : lecture, petits jeux calmes
TEMPS DE SIESTE (3 ANS) 13h00 – 15h00	
Respecter le rythme de la petite enfance	Mise en place d'un temps de sieste accompagné de musique douce, lecture
ACTIVITÉS 14h45 - 16h30	
S'assurer de tout mettre en œuvre dans l'intérêt de l'enfant, assurer la sécurité physique et morale de tous, favoriser l'épanouissement	Mise en place d'activités en lien avec les projets d'équipe
GOUTER 16H30 -17H00	
Répondre aux besoins physiologiques, partager et échanger	Goûter fourni, temps partagé avec les animateurs
TEMPS DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET DÉPARTS ÉCHELONNES 17h00 – 18h30	
Échanger, informer	Accueil des familles
Veiller à la sécurité, être responsable	L'animateur veille à informer les parents de la journée passée avec les enfants. L'équipe des 3 ans a une fiche liaison pour communiquer aux familles les activités, le repas, les temps de sieste.
Respecter les rythmes de chacun, donner du temps libre aux enfants	Les animateurs donnent à jouer, laissent jouer et/ou jouent avec les enfants

8) LES MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ENFANTS, DES JEUNES ET DES FAMILLES

- Mise en place de règles de vie discutées entre les enfants et l'équipe d'animation.

- Mise en place de temps d'expression où les enfants partagent des informations sur la vie du centre, proposent, choisissent leurs activités.

- La préparation de l'activité et le rangement se font avec la participation des enfants.

- Mise en place 2 à 3 fois dans l'année d'un questionnaire de satisfaction

- Implication des familles sur des évènements ponctuels de la structure

9) LES MESURES ENVISAGÉES POUR L'ACCUEIL DES MINEURS ATTEINTS DE TROUBLES DE LA SANTÉ OU DE HANDICAP

Pour accueillir au mieux les enfants atteints de troubles de la santé ou porteur de handicap, l'équipe pédagogique est en réflexion sur l'élaboration d'un projet d'accueil. Ce projet permettra d'être à l'écoute de la famille afin d'optimiser les conditions d'accueil de l'enfant. L'organisation mise en place doit répondre au mieux aux besoins de l'enfant, sans le mettre en difficulté en prenant en compte le groupe et l'équipe d'animation.

10) LES CARACTÉRISTIQUES DES LOCAUX ET DES ESPACES UTILISÉS

ESPACES INTÉRIEURS :

1) ESPACE PETITE ENFANCE :

- Trois lieux de référence (3 ans / 4 ans / 5 ans)
- Une salle sieste
- Une salle d'activité spécifique (peinture, terre…)

2) ESPACE ENFANCE / JEUNESSE :

- Trois lieux de référence (6-8 ans / 9-10 ans / 11-15 ans)
- Une salle d'activité spécifique (peinture, terre…)

3) ESPACE COMMUN :

- Salle de jeu (pôles de jeux : motricité, jeu d'imitation…)
- Salle Ludothèque / Musique
- Bibliothèque
- Salle de réunion

ESPACES EXTÉRIEURS :

- Agorespace
- Terrain de basket
- Coin des Animaux
- Potager
- Toboggan
- Tourniquet
- Préau vélos
- Gloriette

11) LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE

Pour permettre une meilleure réflexion, des temps de réunion sont prévus en équipe 2 matinées par mois. Ce qui permet la préparation d'activités, la transmission d'informations et l'avancée de projet. Au quotidien, l'équipe met en œuvre un travail de transmission et de communication. Pour ce faire, elle est dotée d'un cahier d'équipe dans lequel sont notées toutes les informations que chacun souhaite communiquer, les projets… Lors de réunions,

les activités peuvent être revues et corrigées en fonction des besoins et de l'observation des enfants.

La directrice assure les rôles de :
- Coordinatrice : Elle fait le lien entre l'organisateur, l'équipe d'animation, les agents de service, la cuisine, le secrétariat et les différents intervenants. Elle est garante du projet pédagogique. Elle gère le budget éducatif de la structure qui est de 3.53 euros par jour et par enfant.
- Formatrice : Elle accompagne les animateurs dans leur évolution permanente, elle les conseille et les soutient dans leur projet d'animation, travaille avec eux leurs compétences et leurs points d'efforts en vue d'être plus efficients mais aussi de manière à ce que chacun se sente respecté et indispensable au bon fonctionnement de la structure.

L'animateur doit :
- Assurer la vie quotidienne des enfants.
- Donner à jouer, laisser jouer, jouer avec et faire jouer.
- Lors de la présentation de ses activités ou sorties, informer l'enfant des règles à suivre et proposer des situations à vivre, des résolutions de problèmes.
- Etre conscient des responsabilités qui lui sont confiées, tant au niveau de la sécurité physique, morale qu'affective de l'enfant. C'est la raison pour laquelle, il est très important d'instaurer un réel dialogue avec l'enfant.
- Mettre en œuvre un projet d'animation issu du projet pédagogique et assurer l'animation des activités.
- Préparer ses activités à l'avance (recherches, tester les réalisations,…,).
- Favoriser des échanges pendant les temps d'accueil et encourager, soutenir l'enfant dans l'activité.
- Aller au-devant des familles pour mettre en place un climat de confiance, témoigner des projets et objectifs, donner des informations à la famille et instaurer le dialogue de manière à recueillir les informations fournies par les parents.

12) LES MODALITÉS D'EVALUATION D'ACCUEIL

Afin que le projet pédagogique soit le reflet du fonctionnement de l'équipe des outils d'évaluation sont mis en place : critères, indicateurs et grilles d'évaluation. Ils font l'objet d'échanges et d'analyse de pratiques en équipe. Ces outils sont fixés dans le projet pédagogique et la concrétisation sur le terrain à travers nos différents moyens.

Les critères ci-dessous peuvent être modifiables :

- Appréciations/retours des parents et des enfants. / Ateliers d'expression.
- Réunions d'équipe. / Implication de l'équipe pédagogique / Finalité commune
- Implication des familles / Evolution des bilans de l'équipe pédagogique / Auto-évaluation.